

Équipe

Psychiatre, responsable

Docteur Daniel Pinède

Psychiatre

Docteure Sandrine Bonneton

Psychologues

Marianne Bille
Emilie Bouvry
Laurence Dabrowski
Nicolas Estano
Sarah Giliberto
Pierre Sente

Psychomotricienne

Mélisande Le Corre

Infirmière

Géraldine Lenfant
Andréa Bunod

Assistante sociale

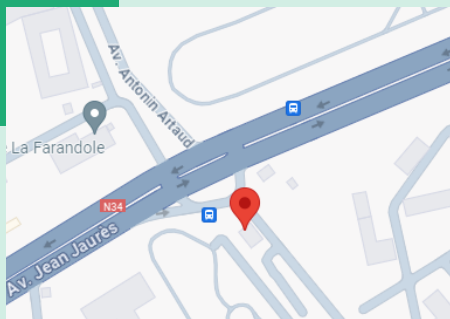
Nicole Cétébua

Secrétaire médicale

Auréli Popat



Accessibilité



- RER A - Neuilly-Plaisance, bus 113 direction Chelles, arrêt Ville-Évrard
- RER E - Chelles-Gournay, bus 113 direction Nogent-sur-Marne, arrêt Ville-Évrard

Vos contacts



01 43 09 31 06



criavs-idf-est@epsve.fr



Chapelle RDC porte 3
EPS Ville-Évrard
202 avenue Jean Jaurès
93330 Neuilly-sur-Marne



CCRIAVS

Centre de consultations
et de ressources
pour intervenants
auprès d'auteurs
de violences sexuelles

Île-de-France pôle est

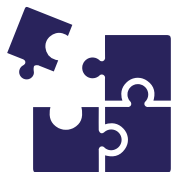
eps-ville-evrard.fr

Ville-Évrard
Établissement Public
de Santé 93

Missions pour les professionnels

Du 93, du 77 et du 95

- **Formation** : impulser la formation initiale et développer la formation continue auprès de tous les professionnels,
- **Recherche** : encourager, favoriser, initier le développement de nouvelles recherches et réflexions,
- **Prévention** : participer au développement des principes et actions de prévention,
- **Animation de réseau** : animer le réseau Santé-Justice, recenser les ressources et les compétences régionales,
- **Espace expert** : fournir un espace de réflexion et d'élaboration autour des difficultés inhérentes aux pratiques professionnelles,
- **Documentation** : mise à disposition des documents de références, des avancées de la recherche.



Missions de soins pour les patients

Adultes et adolescents,

Souhaitant un soutien dans un cadre préventif,

Auteur de violence sexuelle,

Dans un cadre de soins pénalement ordonnés ou pas.

Papiers nécessaires à la prise en charge



- Carte d'identité ou justificatif d'identité,
- Attestation de sécurité sociale ou carte vitale,
- Document.s judiciaire.s de jugement, le cas échéant,
- Expertise.s, le cas échéant.



Partenaires



Professionnels de santé

Médecins coordonnateurs

Professionnels de la justice

Forces de l'ordre

Professionnels socio-éducatifs

Personnels de l'éducation

Nationale usagers et leurs proches

Associations d'aide aux victimes

Centres de recherche & universités

Établissement de santé

médicosocial ou social

Associations

Etc